L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 20 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN, 20 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue de Chartres,—marchandises sèches, lingerie, notions, coton avarié.

Par Placide J. Spear, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs, Passage de la Bourse,—un cheval, une jument, un buggy, etc.

Par S. Guinault, sur le chemin de Gentilly, près du Fair Ground, coin Clay et Castiglione.—Une Vacherie.

Par A. H. Pons, tout le contenu d'une pharmacie, sise à l'angle des rues Royale et St. Pierre.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 67 et 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et Brodequins.

Cheval de famille, jument baie, Rockaway, Wagon de Jersey, Buggy, etc.—Aujourd'hui à midi. Voyez l'annonce d'encan de Placide J. Spear.

Le triage du Juri à la Cour des Etats-Unis.

C'est une belle et sainte chose que la justice lorsqu'elle est bien administrée et bien heureux est le pays où la justice reste étrangère aux discordes des partis, car elle domine les passions de la foule et sert de refuge aux innocents opprimés. Mais l'hermine sans tache, symbole de la justice pure et honnête, se fait de plus en plus rare et bien des juges, méconnaissant le caractère sacré dont ils sont revêtus, se font les instruments des partis dans un intérêt personnel ou laissent leurs propres passions étouffer chez eux le sentiment du devoir.

Nous avons vu tant d'exemples de ces prévarications que nous sommes peut-être disposés à suspecter tout ce qui nous paraît anormal dans les faits qui se rattachent à l'administration de la justice. Nous ne connaissons rien, d'ailleurs, de plus propre à exciter l'indignation chez les cœurs généreux que les actes pervers de l'action régulière de la justice.

Cependant, en parlant des procédés employés pour constituer le Juri dans l'affaire des prisonniers de la paroisse Grant, nous voulons éviter de mériter le reproche que nous sommes tentés d'adresser à d'autres. Gardant le calme qu'exige une affaire aussi grave, nous nous contenterons d'exposer ce qui a été fait et de constater les résultats, laissant à l'esprit de nos lecteurs le soin de tirer les conclusions.

On se rappelle que, lors du premier jugement, le juri n'a pu s'accorder. Pour deux ou trois des accusés il y avait neuf jurés pour l'acquittement et trois seulement pour la condamnation; pour les autres accusés, il y avait onze jurés pour l'acquittement, un seul pour la condamnation. Un seul des accusés a été acquitté. Les circonstances relatives à la division des jurés ayant été révélées en cour, il en résultait une présomption très-puissante en faveur des accusés.

Malgré cette présomption et malgré la longueur de la prison préventive déjà subie par les accusés, le juge Woods a refusé de les mettre en liberté sous caution, mais il a promis que le nouveau jugement aurait lieu le second lundi du mois de mai. Le jugement n'a commencé que le troisième lundi par suite de quelque circonstance que nous ne connaissons pas.

Il y a quelques semaines, le juge Durell, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a désigné comme commissaires pour dresser une liste de 250 jurés, MM. Flanders et Clay, l'un blanc, l'autre de couleur. Nous nous sommes abstenus de faire aucun commentaire sur ces nominations, dans l'espoir que ces deux hommes sauraient, dans une circonstance pareille, s'élever au-dessus des considérations de parti et remplir leur mission en s'affranchissant de toute influence politique. Mais les opinions radicales de MM. Flanders et Clay étant de notoriété publique, leur nomination a causé une impression pénible et on a attendu avec anxiété le résultat de leur travail.

MM. Flanders et Clay ont formé une liste de 250 jurés, dont les noms ont été publiés, et il a été avancé que les hommes de couleur y étaient en majorité. Le greffier de la cour interrogé a dit que, dans la formation du juri les deux races avaient été également divisées et que, d'abord, il y avait 15 à 20 blancs de plus, mais qu'après des noms de blancs avaient été remplacés par des noms d'hommes de couleur.

Bref, l'élément de couleur domine dans la liste de jurés, bien que cet élément représente moins d'un tiers des électeurs. Parmi les blancs il y a, dit-on des employés fédéraux et des membres de police.

Quelles qu'aient été les intentions des commissaires qui ont composé la liste du juri, le résultat est que cette liste ne représente pas exactement et équitablement les divers éléments de la communauté d'où elle devait être tirée.

Diverses objections légales ont été faites par la défense contre l'admission de cette liste, elles ont été rejetées par le juge de la Cour Suprême, Bradley, qui préside la Cour de Circuit. Le jugement va donc se poursuivre devant les jurés tirés au sort sur la liste de MM. Flanders et Clay.

Nous croyons qu'il y aura assez d'hommes intelligents et impartiaux parmi les douze jurés pour empêcher une condamnation, mais si le juri eût été choisi comme il eût, selon nous, dû l'être, sans égard à la race, les accusés auraient eu toutes les chances possibles pour être acquittés. Tandis que des chances étaient diminuées par l'introduction dans le juri d'une aussi forte proportion de gens de couleur, plus imbus que ne le sont les blancs des préjugés de race.

Nous avons toujours dit que nous considérions le procès fait aux accusés comme un procès de parti, et il est indubitable pour nous que si les nègres de Colfax eussent eu le dessus et eussent massacré les blancs, ils n'eussent pas plus été poursuivis par les autorités des Etats-Unis que ne l'ont été les émeutiers de la paroisse St-Jacques en 1870, les assassins du juge Lawes et du maire Schomberg, que leurs compères de la législature radicale renvoyèrent si complaisamment devant un juri exclusivement noir de la paroisse Jefferson qui les acquitta en dépit de toutes les preuves.

Mais il est plus facile de ne pas poursuivre des coupables ou de les faire acquitter que de faire condamner des innocents. Or, pour nous, les prisonniers de Grant sont et resteront toujours des innocents, même ceux qui ont pu se trouver à Colfax dans la lutte, car jamais hommes n'ont pu invoquer plus justement l'excuse de la légitime défense que les blancs de la paroisse Colfax qui ont pris les armes, non pas seulement pour la défense de leurs droits politiques mais parce qu'il était devenu évident, par le langage, les menaces et les actes des bandits noirs qui s'étaient fortifiés dans la maison de cour de Colfax, que ceux-ci voulaient s'emparer des propriétés des blancs et s'approprier leurs femmes et leurs filles.

Le préfet de Lyon a interdit l'emploi des filles dans les brasseries de cette ville; il a pensé qu'on y buvait assez de bière et il a craint qu'on en brassât trop si elle était servie par des garçons en jupons.

$20,000 à gagner.
$20,000 à gagner.
$20,000 à gagner.
$20,000 à gagner.
$20,000 à gagner.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.

POUR LES CHASSEURS. Nous appelons l'attention des chasseurs sur l'annonce de M. Julien Saget, qui vient de recevoir de sa fabrique un très beau lot d'armes à feu de tous les genres. Parmi ces armes, on distingue des Lefaucheux, des Monte Christo, d'un travail admirable. Toutes ces armes ainsi que des pièces de rechange peuvent être cédées par lui à $10 et $5 au dessous des prix réguliers.

Un Point de Droit.

Dans l'imbroglio de l'Arkansas, le président a gardé une sorte de neutralité qui a permis aux forces de Baxter et de Brooks d'en venir aux mains et il y a eu des gens tués de part et d'autre. Si Baxter triomphe finalement, poursuivra-t-on Brooks et ses bandes de noirs armés? Nous parierions bien que non.

Pourquoi donc poursuit-on les combattants de Colfax? Le président avait reconnu Kellogg, cela est vrai, mais la seule autorité constitutionnelle compétente pour décider entre deux gouvernements d'Etat rivaux, le Sénat des Etats-Unis a jusqu'ici, refusé d'admettre le sénateur élu par la Législature Kelloggiste, Pinchback, et tout porte à croire que ce dernier ne sera jamais admis.

Si, au contraire, le Congrès reconnait McEnery comme gouverneur, il en résultera que les officiers Kelloggistes de Colfax n'étaient que des émeutiers. Et, si le Congrès ordonne une nouvelle élection, la conséquence sera que le combat de Colfax était une guerre civile dans laquelle la légalité n'était d'aucun côté. Or, ceux qui ont commencé sont, selon nous, les seuls coupables et il est aussi clair, que l'est la lumière du soleil, que ce sont les noirs qui ont commencé.

N'y a-t-il pas là un moyen de défense à invoquer en faveur des prisonniers; nous soumettons le cas à leurs courageux et habiles défenseurs.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Nouvelle Ibérie*:

Nouvelles du Bayou.—Le Bayon maintient son niveau, sans presque aucune variation, par le fait, que le surplus refoulé dans le Bayou Courtableau s'écoule dedans.

Les steamers Ibéria et Minnie Avery, continuent leurs voyages journaliers, en connection avec le chemin de fer. Toutefois, il est possible qu'un changement devienne indispensable au premier moment.

Le steamer Ida, capt. Forgay, et capt. Muggah, à l'office, est monté vendredi, jusqu'à St-Martinville, est redescendu samedi, en route pour la Nouvelle-Orléans. Ce bâteau a rendu de grands services aux inondés de la région des Lacs. Le bâteau Arcade, capt. J. Pickett, a aussi beaucoup aidé, et est constamment employé d'une manière ou d'une autre. Le steamer E. W. Fuller, est parti la semaine passée pour la région des cyprières, sans doute pour rassembler les logs.

BRULÉE VIVE.—Un accident, par lequel une malheureuse femme a été brulée vive, est arrivé samedi passé au Carancro, Mme Pierre Bernard repassait du linge, ayant le dos tourné au feu, lorsque ses vêtements vinrent en contact avec la flamme, qui en un moment l'enveloppa presqu'entièrement; elle eut toutefois la présence d'esprit de s'envelopper immédiatement avec une quilt, espérant par là étouffer la flamme, et courut dehors. La seule personne présente alors, était un jeune enfant, auquel elle cria de fermer la porte, ce qu'il fit.

Malheureusement le vent qui soufflait alors avec force, avait donné une nouvelle impulsion au feu, qui se communiqua à la couverture dont elle s'était entourée, et qui fut entièrement consummée, ainsi que ses vêtements. Ses cris furent entendus par son mari, qui se hâta d'accourir à son aide; mais avant qu'il eût le temps d'arriver, elle tomba évanouie, et dans un état horrible; sa chair était toute carbonisée. Elle put toutefois reprendre partiellement l'usage de ses sens, et n'expira que douze heures après.

La défunte était une jeune femme, et était mariée depuis deux ans seulement. Elle ne laisse pas d'enfants. Ses obsèques ont eu lieu le lundi suivant à l'Eglise Catholique.

La *Sentinelle des Attakapas* publie ce qui suit:

SECOURS AUX INONDÉS.—Le sous-comité des secours du Pont-Breaux a reçu le 7 courant, 2 tierçons de porc salé et 7 barils de farine de maïs. Ces vivres ont été distribués par rations, le samedi 9 et le dimanche, 10 du courant, par les soins des membres du comité, à environ cinquante individus, dont les clos sont inondés, en partie ou en totalité, et qui, de plus, sont chargés de famille.

Plusieurs pauvres habitants s'étant plaints au Comité de n'avoir point de maïs pour ensemencer de nouveau leurs champs, d'où l'eau vient à peine de se retirer, il a été fait une demande de quelques sacs de maïs en grains, pour être employé à cet usage.

Décidément la grande eau commence à baisser, mais fort lentement, comme nous l'avions pressenti.

RÉCOLTES SUR PIED.—Nous avons eu occasion, ces jours derniers, de visiter quelques clos, et l'apparence de la récolte est loin d'être belle. Les dernières avalasses avaient tassé la terre, et la sécheresse et les vents du Nord qui sont survenus depuis, ont porté un grand préjudice aux plantes.

Une petite pluie de 24 heures ferait un grand bien aux fruits et aux légumes, et plus spécialement au coton, qui lève mal et languit.

On nous apprend que M. Alfred Lastrapes a reçu sur son habitation plusieurs familles de travailleurs du Bayou Lafourche, auxquels il fournit les moyens d'entreprendre la culture d'une nouvelle récolte pour suppléer à celle qu'ils ont perdue par suite de la crue des eaux.

Dieu veuille que ces braves gens réussissent, et qu'ils aient de nombreux imitateurs!

A quoi bon, en effet, s'exposer, de gaîté de cœur, à se voir périodiquement submergé, quand il serait si facile de se procurer, aux Attakapas, des terres fertiles et à l'abri de l'inondation!...

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser*:

FOIRE.—Les dames de notre paroisse se proposent de tenir, prochainement, une foire, dont les recettes seraient envoyées à nos frères des paroisses inondées. Un succès égal à celui des jeunes gens de notre Fanfare les attend, croyons-nous, car nous avons lu quelque part ce proverbe: ce que femme veut, Dieu le veut.

NOUVELLE RÉDUCTION DE PRIX.—MM. Guéblé & Nippert, rue du Canal 137, voulant déménager et transporter leur établissement au No. 131 même rue, ont réduit de beaucoup le prix de leurs élégantes marchandises. On verra par une annonce insérée plus loin que ces messieurs reçoivent par chaque steamer transatlantique, une nouveau stock des plus beaux et des plus frais.

Voulez-vous gagner $20,000
Voulez-vous gagner $10,000
Voulez-vous gagner $5,000
A la Loterie de la Louisiane!
Prenez un billet.
Prenez un billet.
Prenez un billet.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.
Au tirage du 30 mai.

☞ Le chemin de fer de Jackson est la seule ligne qui fasse connexion à Louisville avec le Fast Express (rapide express) de l'Est et avec un seul changement de chars jusqu'à New-York. On peut retenir d'avance des chars-dortoirs de Pullman pour tout trajet ou pour le nombre de jours qu'on veut en s'adressant à M. A. D. Sheldon, agent, sous le City Hotel, au coin des rues Camp et Commune.

CINCINNATI BEER SALOON.—Il n'y a pas de boisson plus rafraichissante que la bière; il n'y en a pas surtout de plus salutaire, mais il faut pour cela qu'elle soit de bonne qualité. Celle qui se vend au Salon de la rue Royale No 82, est irréprochable sous tous les rapports. C'est du vrai *lager*, à la température de glace, parfaitement limpide, et d'une saveur qu'apprécient fort les nombreux consommateurs qui la connaissent depuis longtemps et qui se gardent bien d'aller ailleurs qu'au No 82 rue Royale. Le prix du verre, détail essentiel, est de CINQ CENTS seulement. On trouve dans le même Salon un grand choix de liqueurs, toutes de qualité supérieure, car le médiocre n'y est pas toléré.

BILLET GAGNANT.—M. F. Tocbelmann, inspecteur de Douane, rue de Craps, 715, certifie qu'ayant acheté pour le prix de 25 cents, au bureau de Louis Imbolte, au coin des rues Chartres et St-Pierre, le quart du billet de combinaison Nos. 9, 20, 32, qui a gagné, au tirage de la loterie de la Louisiane du 18 mai 1874, le prix capital de $6000, le quart du dit montant lui a été payé immédiatement au bureau de la compagnie.

—Le *Vigneron champenois* signale la présence d'un insecte inconnu jusqu'à ce jour, qui cause cette année de grands ravages sur les arbres fruitiers et s'attaque particulièrement aux poiriers.

CONCERT.—C'est demain, jeudi, 21 du courant, qu'aura lieu, à la salle Grünewald, le grand concert donné par les jeunes filles de la Nouvelle-Orléans pour le bénéfice des inondés, la charité ainsi nous disposant au dilettantisme. Le programme qu'on lira plus loin est riche et ne peut manquer d'intéresser beaucoup de gens. Solos, chœurs, 12 pianos, 48 mains, cavatines, etc. C'est un concert comme on n'en donne pas souvent, et auquel, certes, la foule se portera avec empressement.

PROFESSEUR DE CHANT.—On verra, par un avis inséré dans nos colonnes, que M. Mayan qui a tenu l'emploi de première basse à l'Opéra pendant la saison qui vient de finir, s'est décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans pour s'y livrer à l'enseignement du chant.

UN JEUNE VIOLONISTE.—Dans le concert de lundi dernier, à la salle Grünewald, on a beaucoup applaudi un jeune violoniste de 12 ans, M. E. Marchand, élève du professeur Robert Meyer. Il a joué un solo sur le *Pardon de Ploermel* avec un sentiment qui indique une heureuse organisation musicale. Nous apprenons qu'il doit aller continuer ses études en France.

SOIRÉE LITTÉRAIRE.—Nous avons reçu de M. T. Bachino, président de la société littéraire Calhoun, une invitation pour assister à une soirée littéraire et musicale que les membres de cette société doivent donner le 23 courant au collège Stanislas, à la baie St-Louis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ÉGALITÉ DANS LES CAFÉS.

Henry Carpet-bag Warmoth et P. B. S. Pinchback dans un nouveau role.

Nous avons parlé déjà, bien souvent, de la croisade entreprise par les hommes de couleur contre les cafés, à l'instar des femmes appartenant aux sociétés de tempérance de l'Ouest. Seulement, les nouveaux affranchis ne procèdent pas comme ces dernières par des prières et par des jérémiades, mais ils ont trouvé un moyen beaucoup plus avantageux pour eux, et ils prétendent satisfaire leur petite vanité, tout en se faisant un joli revenu.

Ayant un ami très zélé dans la personne du pseudo-juge Lynch, ils croient devoir profiter de cette bonne aubaine, et ils ne se gênent plus pour demander de cinq cents à dix mille piastres de dommages-intérêts à quiconque refusera de les désaltérer quand ils ont soif.

Voyez un peu la position qui est faite par messieurs les peaux noires aux malheureux propriétaires de cafés!

Si ceux-ci cèdent à la pression des ambitieux africains, jadis travailleurs des champs, aujourd'hui sénateurs et législateurs, ils risquent fort de perdre toutes leurs pratiques; si, au contraire, ils résistent, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, on leur intente d'innombrables procès, et ils ont pauvre chance devant le pseudo-juge Lynch.

Cela devient une persécution, et il est temps que l'on nous apprenne au juste si la propriété est un vol, comme le prétendait naguère certain démagogue trop célèbre.

Messieurs les membres de la *barre*, cependant, ont trouvé un biais, pour éviter d'avoir à passer sous les fourches caudines de la Quatrième Cour de District, tout en conservant leur dignité et en ne s'abaissant pas à une soumission humiliante aux mandats péremptoires d'une Législature mal achée.

Faisant commerce de spiritueux, il serait étonnant qu'ils n'eussent pas un peu d'esprit, et ils en ont, heureusement.

Il y a quelques jours, c'était M. O'Neil, propriétaire d'un café au coin des rues Tchoupitoulas et Delord, qui donnait le bon exemple; aujourd'hui, c'est M. Hugo Redwitz, propriétaire du café situé au No. 132 de la rue Commune, qui se précipite dans la brèche et qui ferme effectivement la voie aux sectaires de l'Unification.

Nul de nos lecteurs ne sera surpris d'apprendre que c'est M. Warmoth qui a enfourché dernièrement cette poussive chimère, l'Egalité Sociale, et qui veut, de cette façon rallier à lui les noires phalanges de ses ex-amis les africains.

Tout le monde reconnaîtra qu'il en est bien capable: il a fait pis que cela!

En chroniqueur fidèle des grands et des petits événements du jour, nous allons narrer la chose dans tous ses détails.

Hier matin, vers onze heures et demie, Henry Carpet-Bag Warmoth, ex-gouverneur de la Louisiane et digne devancier de Kellogg, *Pity Black Sinner* Pinchback, aspirant sénateur désillusionné, et Roxborough *Lenoir*, le bien nommé, se sont présentés au café de M. Redwitz, l'un suivant l'autre, comme les canards qui s'en vont au champ et sont entrés la tête haute, avec un sourire vainqueur sur les lèvres.

Lenoir, prenant la parole, comme le digne chef de pareils compagnons, a commandé trois verres de bière,—ces messieurs semblent avoir tous le pressentiment qu'on les y mettra tôt ou tard... dans leur *bière*.

M. Alexander Hoffman, employé du café, à cette demande insolite, a répondu qu'on n'avait pas encore planté le houblon qui servirait à abreuver ces messieurs.

Roxborough *Lenoir* n'a pas compris, nécessairement.

Pinchback, alors, prenant un air fin, a prononcé ces mémorables paroles: "Nous autres *gentilshommes*, nous voulons du whiskey, la liqueur nationale." Roxborough a appuyé son ami, avec un sourire béat, en passant d'avance sa langue sur ses lèvres épaisses.

Le garçon, prenant son parti, a posé une bouteille devant celui-ci, en disant: le *gentilhomme* est servi; je ne vois que lui ici qui puisse prétendre à ce titre.

Tête de Warmoth et de Pinch!

Pendant ce temps l'africain remplissait son verre.

Après dix secondes d'un horrible silence.... Warmoth a regardé Pinchback, Pinchback a regardé Warmoth; finalement, ils se sont regardés tous les deux en même temps; et puis, d'une voix faible comme un souffle, ils ont murmuré tous deux, nous n'avons plus soif, partons!

Il y avait de l'écho dans cette salle, car une autre voix plus forte, a répété avec un accent de regret bien perceptible, partons!

Et ils sont partis, l'un suivant l'autre, comme ils étaient venus.

M. Alexander Hoffman, lui, est *parti* d'un éclat de rire irrésistible, qui a hâté encore la retraite du noble trio. Il rit toujours en pensant aux figures allongées de Warmoth, Pinchback et Roxborough *Lenoir*, le bien nommé.

Bravo!

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS

Les prisonniers de la paroisse Grant.

La première partie de la journée d'hier a été prise pour compléter la liste du jury. Après beaucoup de discussions et d'interminables objections de la part de l'avocat de district, ce résultat a été obtenu.

Sur les douze jurés choisis, dix sont blancs et deux de couleur. Voici leurs noms:

Alexander McKee, T. Kelly
Jos. Dastugue, couleur, J. C. Gans
George D. Wright, Charles Bernard
Florville Foy, couleur, Jas. Mulvey
Jacob Wolf, E. S. Curry
Sidney Brunet, John R. Beals.

Quand le jury a été bien définitivement organisé, M. Beckwith, se dressant sur ses pieds, a infligé à la cour, pendant deux mortelles heures, la lecture de l'affidavit dressé contre les prisonniers.

La voix monotone de M. Beckwith prédisposait au sommeil; l'affidavit a, d'ailleurs, des propriétés soporifiques auxquelles nos lecteurs ne résisteraient pas si nous nous avisions de le traduire pour leur bénéfice.

Ils savent déjà, d'ailleurs, à quoi s'en tenir sur tout ce fatras.

La Cour s'est ajournée à dix heures ce matin.

Les Voleurs.

Malgré le génie extraordinaire de M. Badger, qui prétend au pompon, comme le chef de police le plus habile de tous les chefs de police passés, présents et à venir, les voleurs n'en continuent pas moins leurs excursions nocturnes et semblent ignorer complètement qu'il y ait un général Badger au monde.

Avant-hier soir, ils sont entrés dans la maison occupée par M. E. T. Merrick, au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Prytania, et, après avoir tué un bouledogue qui montait la garde pour remplacer de son mieux les métropolitains absents, ils ont emporté tout ce qu'ils ont pu trouver, c'est-à-dire une pendule, des nappes et des ustensiles de cuisine.

Dans la même nuit, un filou s'est glissé dans la résidence de M. Agar, No. 137 rue Prytania, et s'aventurant jusque dans la chambre à coucher de celui-ci, lui a escamoté sa montre.

Hier matin, vers la première heure, un coquin bien notoire, nommé Daniel Webb, alias Weathers, s'est introduit dans le jardin potager de M. Rodolphe Fortier, au coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Clay.

Malheureusement pour lui, M. Fortier ne dormait pas et l'a aperçu. Sortant de sa maison, armé d'un fusil de chasse, avec les deux canons chargés à chevrotines, il a couru sus au voleur et lui a ordonné de s'arrêter. Celui-ci n'a pas voulu obéir; alors, M. Fortier a fait feu et le misérable est tombé la poitrine trouée.

Des voisins sont arrivés et ils ont relevé Daniel Webb, qui n'était pas mort, et l'ont fait conduire à l'hôpital de Charité. On doute qu'il survive à sa blessure, mais, dans tous les cas, il y a cent à parier qu'il n'ira plus voler des choux.

La façon d'agir de M. Fortier nous ramène forcément à cette conclusion, mieux vaut un bon fusil pour se débarrasser des voleurs, que deux métropolitains...... mauvais. Quant à M. Badger, c'est le cas de dire qu'il ne vaut pas même un pistolet!

Presqu'un Incendie.

Vers onze heures et demie, hier matin, le feu a été découvert à bord du navire anglais Clydesdale, capitaine Jewett, mouillé au pied de la rue Henderson, mais, il a été éteint en quelques minutes.

Le navire est chargé de coton et le feu a pris dans la cale parmi les balles.

Les dégats, évalués à $50, sont couverts par une assurance.

Incendie d'une barque.

Le feu a éclaté, vers neuf heures moins un quart, hier soir, à l'avant de la barque italienne *Maria Mercedes*, capitaine Augustin Luna, mouillée au pied de la rue Ursulines.

La barque était chargée de tonneaux d'huile de graines de coton, consignés par R. J. Hopkins à M. Rocchi. Elle appartient à M. G. Grande.

La moitié de sa cargaison était pour Trieste. Elle était depuis un mois dans le port de la Nouvelle-Orléans, de retour de P'lerme.

Les pompiers sont arrivés en toute hâte, et se sont mis en devoir de jeter de l'eau dans la barque, après avoir fermé les écoutilles, afin de la faire couler.

A minuit, hier soir, ils n'avaient pas encore réussi et le feu brulait lentement, alimenté par l'huile de coton.

La "Maria Mercedes" est évaluée à $30,000 et les pertes seront couvertes par une assurance.

La cargaison est également assurée, mais nous ne savons pas pour quel montant.

Encore un grand incendie dans le Troisième District.

Hier soir, vers onze heures et demie, le feu s'est manifesté dans la grocerie de Jean Dominique, au coin des rues Hancock et Levée, et les flammes se sont propagées avec une grande rapidité, gagnant les maisons des deux côtés, jusqu'à la rue Tricou, à gauche, et jusqu'à la rue Deléry à droite. Il est à présumer que plus de vingt bâtisses ont été consumées.

Les pompiers ont travaillé avec une énergie et un courage dignes d'éloges, mais tous leurs efforts sont restés inutiles devant la fureur de l'élément destructeur.

Les troupes des Etats-Unis, cantonnées aux casernes, sont venues en aide au département de l'incendie, et ont fait preuve également de beaucoup de dévouement.

Le spectacle de cette grande conflagration était bien horrible. On voyait partout errer des femmes, des hommes et des enfants à moitié vêtus, essayant de disputer à l'incendie quelques restes de leur mobilier. Un grand nombre de familles se trouveront sans asile, ayant perdu tout leur petit avoir.

A une heure du matin, quand nous avons quitté le lieu du sinistre, le feu faisait toujours rage.

Les pertes dépasseront certainement quarante mille piastres.

Le manque d'eau empêche de combattre avec succès les progrès des flammes. La Nouvelle-Orléans n'est-elle pas assez appauvrie, qu'elle ait à soulager en même temps les misères des victimes de l'inondation et les misères des victimes de l'incendie!

L'eau et le feu combinés pour accomplir avec plus de certitude l'œuvre de la destruction!

Séance du Conseil Municipal.

Rapport du Comité d'enquête Schneider.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

Le maire présente un message, dans lequel il déclare que M. Morgan, par l'entremise de Chas. A. Whitney, offre $54,000 pour un terrain dans le premier district, borné par le fleuve, la rue Waters, Girod et Notre-Dame. Cette offre est faite en vertu de l'ordonnance 1492, adoptée le 15 juillet 1869, qui donne à M. Morgan le privilège d'acheter ce terrain.

Le message du maire est référé à un comité spécial.

Le comité spécial des administrateurs présente un rapport défavorable sur la pétition de Phœnix No. 8, Persévérance No. 13, Morgan No 3 et Protector No. 2 du département de l'incendie, en alléguant que l'état des finances de la ville ne permet pas d'accorder la requête des quatre compagnies.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente une ordonnance pour prohiber l'ouverture des levées de protection du lac. L'ordonnance rend le coupable passible d'une amende de $25 à $100.

Une ordonnance est présentée pour autoriser l'administrateur du département des finances à emprunter de l'argent sur garanties, jusqu'au mois de Décembre prochain, afin de pouvoir payer la réclamation de Mme Myra Clarke Gaines.

Après quelques débats insignifiants ayant trait à la routine du jour, le maire Wiltz présente le rapport du comité d'enquête de citoyens, chargé, à la requête de M. Schneider, d'examiner les livres du département des finances.

En voici la traduction:

A son honneur le maire de la Nouvelle-Orléans:

Monsieur—Les soussignés, membres du comité nommé par vous, à la demande de M. Louis Schneider, administrateur du département des finances, pour continuer l'enquête relativement aux accusations portées contre lui, désirent vous soumettre le rapport suivant:

Nous n'avons pas pensé que vous exigiez que nous nous mettions à collationner tous les livres du département des finances, en faisant le relevé de chaque entrée qui a été faite depuis le moment où M. Schneider a assumé les fonctions d'administrateur. Un pareil travail nous aurait occupés pendant plusieurs mois, et nous ne pouvions pas disposer du temps nécessaire, pas plus que nous ne pouvions nous croire autorisés à désigner des experts en notre lieu et place.

Nous nous sommes contentés de prendre en considération tous les témoignages qui avaient été fournis déjà au comité d'enquête des administrateurs, et nous avons entendu d'autres déclarations, quand la chose nous a paru nécessaire.

Les témoignages sont basés en grande partie sur des on dit et sur des rumeurs, et ont été contredits par les personnes que l'on soupçonnait d'être impliquées dans cette affaire. D'une autre part, certaines témoignages qui paraissaient plus positifs, sont contredits également par les livres mêmes du département des finances.

A notre avis, l'enquête doit se baser principalement sur les propres admissions de M. Schneider, car elles sont plus concluantes que les preuves fournies contre lui.

1° Un commis du département des finances a reçu le mois de décembre dernier un chèque de W. H. Barnett pour $1400 en paiement de taxes, qui a été refusé par la banque sur laquelle il était tiré. Tous les efforts de M. Schneider pour obtenir cet argent sont restés sans résultat.

Sous les administrations précédentes on avait pour habitude, quand un officier public recevait de mauvaises garanties en paiement, de l'exonérer de tout blame et de charger la perte au compte de la ville. Pour se refaire sur cette perte de $1400, M. Schneider a pris sur lui de se servir du surplus de l'argent comptant reçu en collections de taxes, pour acheter des warrants qu'il voulait employer à combler le déficit.

Des certificats d'allocation se montant à $416,50, qu'il avait achetés dans ce but, lui ont été renvoyés sans être audités par l'administrateur des comptes publics, parce qu'ils n'étaient pas endossés conformément à l'ordonnance 1161 des séries de l'administration, et ceci a mis fin au projet de M. Schneider. Il admet qu'il est responsable pour le chèque sans valeur qui a été reçu en paiement de taxes, et il déclare qu'il est prêt à payer les $1400.

2° Le Bureau des commissaires de police avait émis deux séries de warrants métropolitains, qui avaient été appelés, d'après leur couleur, les warrants rouges ou les warrants verts. Ces derniers étaient cotés sur le marché à un prix plus élevé que les premiers; mais ce fait n'était pas généralement connu, et on l'ignorait, jusqu'à un certain moment, au bureau même de l'administrateur des finances, où tous les warrants métropolitains étaient payés sans distinction de couleur.

M. P. O. Fazende est venu voir M. Schneider et lui a demandé, comme une faveur, de lui permettre de faire un échange de warrants rouges se montant à $6000 pour l'équivalent de cette somme en warrants verts. M. Schneider a refusé d'abord, mais, cédant aux obsessions de M. Fazende, il a consenti à la fin et a remis à celui-ci un paquet de warrants verts pour un paquet de warrants rouges.

Plusieurs de ces warrants verts portaient l'estampille du shérif, ce qui prouvait qu'ils avaient été reçus par celui-ci en paiement de taxes. En agissant ainsi, M. Schneider a manqué de jugement, et il est extraordinaire que la pensée ne lui soit pas venue que cet échange... substitution de warrants... cette mettre en... qui devait re... par le shérif ne serait pas découvert. Il n'a pas tardé à en être ainsi.

M. Fazende ayant vendu ces warrants, un montant de $1351 41 a été versé de nouveau entre les mains du shérif pour taxes et un autre warrant de $115 06 a été acheté par un courtier.

Dans cet échange de warrants entre M. Schneider et M. Fazende, nous n'avons rien trouvé qui indiquât que le premier eût profité en aucune façon de la transaction, ou que la ville eût encouru la moindre perte. Nous n'avons rien découvert non plus qui pût indiquer que M. Schneider, ou tout autre employé du département des finances, eût fait un pacte avec un cercle pour spéculer sur les warrants de la ville.

Cependant, dans la transaction Fazende, comme dans la transaction Barnett, la conduite de M. Schneider a lieu d'être censurée.

Un homme d'affaires, habitué à agir pour lui-même avec hardiesse et avec indépendance d'esprit, peut assumer des responsabilités; mais, un officier public n'a pas le même droit.

Il faut qu'il suive strictement le sentier étroit qui lui est tracé par la loi, et s'il s'en écarte, bien que ses motifs peuvent être les plus louables, il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il a commis une faute.

Ayant rempli ce que nous avons cru être notre mission, nous demandons à être déchargés de nos fonctions de membres du comité d'enquête.

WM. A. BELL,
HENRY SHEPHERD,
EDW. BOOTH,
CHARLES FITZ.

Après lecture de ce rapport, le Conseil s'ajourne sans prendre aucune mesure.

TEMPERATURE.—19 mai 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	73	22
12 M.	88	31
3 P. M.	86	30
6 P. M.	84	29

Le gros lot est de $20,000.
Le gros lot est de $20,000.
Le gros lot est de $20,000.
A la Loterie de la Louisiane.
A la Loterie de la Louisiane.
A la Loterie de la Louisiane.
Qui se tire le 30 mai.
Qui se tire le 30 mai.
Qui se tire le 30 mai.
Oui le gros lot est de $20,000.

20.

Relevez le Système.—Le grand objet, dans les cas d'indigestion, accompagnés de dérangements du foie, des intestins et des nerfs, est de mettre l'estomac en état de dissoudre promptement et sans peine, les aliments soumis à son action. Cela est accompli et au-delà, par l'usage quotidien des **Amers de Hostetter**, (Stomach Bitters.) Il faut en prendre une dose avant chaque repas. Le bon effet en sera vite apparent. La perte de muscles, de force et d'énergie que cause ordinairement la dyspepsie, sera arrêtée. La transmigration de la bile à la peau cessera, et ce fluide cathartique passera dans les boyaux et contribuera à les tenir libres. Chaque organe en rapport avec l'estomac sera fortifié et régénéré. Les cribles de l'estomac en recevront une favorable influence, aussi bien que le foie, le canal alimentaire et les pores. Enfin, toute l'organisation sera remise en état de résister au mal et de le terrasser. Si la médecine est prise régulièrement et avec persistance, le résultat que nous avançons est certain.

MALADIES DU FOIE ET DU SANG.

Observations du Dr. R. V. Pierce.

Le foie, quand il fonctionne bien, secrète, chaque jour, environ deux livres et demie de bile où se trouvent une grande quantité de rebut provenant du sang; lorsqu'il devient engourdi ou est atteint de congestion, il ne rejette pas cette substance nuisible qui reste pour empoisonner le sang et parcourt tout le système. Quel doit être l'état du sang quand il reçoit et garde journellement, deux livres et de demie de poison? La nature essaie de chasser ce poison par d'autres canaux et organes, tels que les poumons, la peau, etc., mais ce surcroît de travail épuise ces organes, et comme ils ne peuvent soutenir longtemps la pression ils sont affectés.

Le cerveau—grand centre électrique de toute vitalité—est stimulé par le sang impur qui le traverse après avoir passé par le cœur; il cesse de fonctionner convenablement, de là les symptômes de poison par la bile, c'est-à-dire, la langueur, les maux de tête, l'impossibilité de concentrer son esprit sur un sujet, le manque de mémoire, l'assoupissement, les affections nerveuses, les sombres appréhensions et l'irascibilité. Le sang lui-même étant vicié, il se forme sur la peau des taches brunes, des boutons et autres éruptions, des dartres et des tumeurs sanglantes. L'estomac, les entrailles et d'autres organes s'en ressentent tôt ou tard: il en résulte la constipation, les hémorroïdes, l'hydropisie, la dyspepsie et la diarrhée.

Il y a d'autres symptômes communs, ce sont: amertume ou mauvais goût à la bouche, chaleur interne, palpitation, toux, irrégularité d'appétit, embarras à la gorge, gonflement de l'estomac, douleurs aux côtés, aux épaules ou au dos, froid aux extrémités, etc., etc. Quelques uns seulement de ces symptômes se présentent dans le même cas. Le foie étant le grand nettoyeur, faites qu'il fonctionne bien et les impuretés qui prennent naissance dans le sang et vicient le système, disparaîtront. Il faut, pour atteindre ce but, avoir recours à mon Golden Medical Discovery et à mes pilules purgatives. Deux remèdes qui combattent victorieusement toute espèce d'humeurs, depuis la scrofule du caractère le plus grave jusqu'au bouton le plus ordinaire. 19 mai—6f. V. et C.

Un service funèbre sera célébré, mercredi 20 mai à 7 1/2 heures du matin à l'église de l'Immaculée Conception pour le repos de l'âme de feu BERNARD LASTERADES. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son gendre J. B. Camors, sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.
De la part de sa veuve. 17 mai—2f

Bureaux de New Orleans Compressed Air Propelling Co.—Les actionnaires de cette Compagnie sont invités à assister à l'essai de la machine, lequel aura lieu AUJOURD'HUI, à cinq heures de l'après-midi, au No 75 de la rue d'Orléans, près Dauphine. Ceux de leurs amis qui s'intéressent à l'entreprise seront les bienvenus.
E. DABOVAL, Président.
CHAS. DEARMAS, Secrétaire pro. tem.
20 mai—1f

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1874.
LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet combinaison Nos **9-20-32**—classe **117** de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres, lundi, 18 mai 1874. Le dit quart avait coûté 25 cents au bureau de Louis Imbolte, au coin des rues St-Pierre et Chartres. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
F. TOCBELMANN,
Inspecteur de la Douane, demeurant au No. 715 de la rue Craps. 20mai—1f PP

Avis aux amateurs de chasse.

M. JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau specimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monte-Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de $5 à $15 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.
20 mai—3 mois.

POSITION TRES CONVENABLE pour magasin de marchandises sèches et résidence de famille,
A LOUER,
Située à l'angle des rues Royale et St-Philippe.
LE magasin établi depuis de longues années à l'angle des rues Royale et St-Philippe, avec étagères, comptoirs, gaz et installations complètes à louer à bas prix à un bon locataire. Ce magasin a été continuellement occupé comme magasin de marchandises sèches depuis dix-sept ans, et jouit, par sa position, d'une nombreuse clientèle bien établie. On pourra en prendre possession au 1er Juin.
—AUSSI—
Les appartements de résidence au premier étage ayant des entrées séparées, composés de huit pièces, chambre à gaz, chambre à bains et toutes les installations dans le genre moderne. On les louera séparément ou le tout ensemble.
S'adresser à T. DANZIGER,
20mai—1m. No 203, rue du Canal.

M. J. MAYAN, première basse de l'Opéra, s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans pour s'y livrer à l'enseignement du chant, sollicite le bienveillant patronage du public.
S'adresser au magasin de musique de M. Charpaux, 9 rue Royale. 20mai—3f

Excellente Occasion.

A VENDRE, pour cause de changement d'affaires, un café favorablement connu et situé en face du Marché français. Pour les conditions, s'adresser à M. J. P. L. Henry, à la grocerie rue Poydras, No. 231, coin Franklin. 1mai—3f

Demande.

ON DEMANDE un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. Sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements très libéraux; mais ils doivent être bien recommandés. S'adresser au No. 258 rue du Canal. 19mai—1m

AU PUBLIC.—Je prie mes amis et le public de suspendre leur jugement jusqu'à ce que la justice se soit prononcée sur les graves accusations portées contre moi par Katie Shannon, ... condamnée, qui attend sa sentence à la prison de paroisse.

La fausseté de ces accusations et le vil mobile qui les a dictées seront clairement établis.

Je suis persuadé que mes amis ne se sont pas arrêtés à de semblables calomnies, et que la ville où je suis né, où j'ai toujours vécu, m'entendra avant de former une opinion.
17 mai—2f J. A. FRÉMAUX.

Réparation et accord de pianos.

EN peu de temps et à des prix très modérés par d'habiles ouvriers W. F. Reitmeyer autrefois chez M. Fehrenbach, M. F. W. Bremer, de l'ancienne maison Zorn & Bremer; et M. F. Haddel, sont maintenant attachés à mon département des réparations. Faites demander le coût des réparations.
LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de pianos, No 18 de la rue Baronne.
17mai—3f r P

CHANGEMENT DE LOCAL!

Grande réduction de prix d'articles de fantaisie.

GUÉBLÉ & NIPPERT,

137..........RUE DU CANAL..........137

AFIN de diminuer leur fort stock autant que possible, avant le transfert au magasin plus commode et plus vaste—No. 131 de la même bâtisse—les soussignés ont réduit de beaucoup les prix de leur très grand choix d'articles de fantaisie.

Ils invitent leurs amis et leurs clients à profiter de l'extrême bon marché qu'ils leur offrent. Chaque steamer transatlantique apporte à la maison des marchandises nouvelles et fraîches.

Guéblé & Nippert.
20mai—1f

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$100,532,06
Sur les risques d'incendie	80,039 96	
Sur les risques maritimes	14,383 80	
Sur les risques de rivières	6,123 23	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir—		
Sur les risques d'incendie	25,256 54	
Sur les risques maritimes	6,835 07	
Sur les risques de rivières	1,181 11	33,271 72
		67,260 40
Moins 15 pour cent remis aux assurés	7,215 04	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	6,705 49	
Loyer	3,250 27	
Primes retournées	1,091 69	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	10,060 68	41,373 94
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$25 886 46
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		65,063 20
Prêts sur gages		42,817 02
Effets pour primes à courte échéance		17,781 60
Actions de banque et autres actions		58,439 11
Biens fonciers		17,551 51
Primes en voie de perception		16,410 96
En banque		54,822 99
Total de l'actif		$275,886 40

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 18 mai 1874.
P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
19 mai—1m No. 140, rue Gravier

Aux Expéditeurs de Fret.—Compagnie du New Orleans and Mobile Railroad.—Bureau général du fret—Nlle-Orléans, 17 mai 1874.—PLUS DE TRANSBORDEMENTS. SERVICE REGULIER DES WAGONS A TOUS LES POINTS.—A partir de lundi, 18 mai 1874, cette compagnie recommencera à recevoir du fret pour toutes les villes et stations de chemin de fer,—Est, Nord et Ouest. Tous les ponts de la ligne ayant été réparés, nos wagons se rendront, sans interruption, comme de coutume, à tous les points où nous avons l'habitude de transporter du fret.
Le fret sera reçu au dépot sur la levée, au pied de la rue Girod. R. D. CARPENTER,
17 mai—3f Agent général du fret.

A la Renommée des Sirops.

73..........Decatur..........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE,
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.
10 mai, 4m—3 P S.

DU DEHORS.

Voici ce qu'on pense, au dehors, de l'**Amer Condurango** de Maguire. Voulez-vous une meilleure preuve de son efficacité! Lisez ceci:

St-Louis, 13 avril 1874.

A MM. J. & C. Maguire:

Nous, soussignés, porteurs de lettres de la ville de St. Louis, avons fait l'essai de l'**Amer Condurango de Maguire** (pour le foie et le sang.) Il nous a fait tant de bien, que nous le recommandons cordialement comme un remède aussi efficace que simple. Quoique exposés à toutes les intempéries de l'air, nous n'avons éprouvé aucun inconvénient après l'avoir pris.

T. H. KELLY,	M. REILLY,
W. H. CORNELL,	P. J. CONWAY,
R. A. MAGANN,	EDWARD BYRNE,
HENRY C. MOORE,	PHIL McCOY,
TALBOT SMITH,	BEN. F. COOPER,
BILL BUCKMAN,	P. D. MAHER,
ROBT. McFADDEN,	LOUIS WAISER,
DANIEL DALY,	L. R. NORMAN,
WM. AMOS,	JAMES MAGILL,
M. L. PARKE,	JOHN CAULFIELD,
M. J. BRENNAN,	WM. SMITH,
GEORGE BRADLEY,	GEORGE ERNST,
F. J. O'BRIEN,	PHIL. SCHOLL,
J. E. SILENCE,	ED WEBER,
F. JOS. LUITEKE,	J. W. WRINKLER,
HENRY GEREKE,	E. GAEBLER,
JOHN WINTER,	OTTO GEIGLING,
JAS. THURSBY,	G. W. MONROE,
JOHN O'BRIEN,	JOHN GRAULICK,

A. KATHRINUS.

Condurango de Maguire.

Nouvelle-Orléans, mai 1874.

A MM. Morrison & Woodward, au coin des rues Canal et Magazine:

Messieurs, n'ayant eu qu'à nous féliciter d'avoir eu recours à l'**Amer Condurango de Maguire pour le foie et le sang**, nous désirons parler de sa remarquable efficacité surtout comme dépuratif, diurétique et purgatif aussi puissant que le calomel le blue mass et d'autres préparations mercurielles n'irritant pas et ne donnant pas des nausées comme elles.

Nous le recommandons pour l'indigestion, la constipation, les maux de tête, les fièvres en frisson et les maladies provenant du foie et des reins.

James F. Casey, Collecteur de la Douane,
Johnson Armstrong, 58 Camp.
Jack Wharton.
Robert L. Adams, of Robt. L. & Wirt Adams.
B. F. Eshel, 73 Poydras.
John F. Thomas, 108 Camp, bureau de la Gazette.
G. A. Hamilton, Mail Agent, Kattle and Lee.
Eason Pilcher, 109 Douane.
Peter Moran, (Page&Moran).
Robert Chapsky 44 Magazine.
Silas Weeks, 48 Carondelet.
O. A. Green, 52 Union.
J. N. Garrisson, 209 Camp.
A. S. Davidson, Canal street Ferry.
Charles Grice, Steamer Natchez.
Chas. H. E. Colton, 271 St-Mary.
S. H. Davis, Jr.,
Jas. Littlejohn, 39 Natchez.
S. Pescay 22 Josephine.
A. C. Pierpont, 630 Camp.
John M. Burrows, 72 Gravier.
P. J. Punch, Propriétaire et Editeur Merchants' and Brokers' Price Current.
Charles R. Railey, 38 Magazine.
R. W. Young, 19 Camp.
E. K. Converse, 64 Magazine.
J. Janney, 117 Commune.
L. J. Dolze, 64 Baronne.
H. H. Bryan, Jr., avocat.
J. P. Harrison, Jr., 64 Baronne.
J. W. Davis, of Davis & Freret.
H. Carter, Canal Street Ferry.
R. A. Owen, steamer Natchez.
F. B. Green, encoignure Perdido et Freret.
Edward Newman, Troisième et Baronne.
James H. Hummel, Our Home Journal.
W. S. Mount, Carondelet et Union.
Thomas J. Woodward, 94 Constance.
John A. Russell, 2 rue Seconde.
J. R. McConnell, 290 rue Philip.
W. W. Huck.
Thomas O'Neil, 143 Commune.
Jno. P. H. Short.
D. A. Wilson.
Thos. A. Harris, Editeur N. O. Weekly Times.
17 mai—D.Ma.S.

Demande de place.

UNE Veuve sans enfants, et pouvant ... les meilleures recommandations, ... désirerait se placer comme dame de compagnie dans une famille. S'adresser par lettres aux initiales G. L. bureau de l'Abeille. 17 mai—5f

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

LES comptes de la taxe, de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 15 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.

LOUIS SCHNEIDER,
17mai— Administrateur des Finances.

AGRICULTURAL AND MECHANICAL COLLEGE of the STATE OF LOUISIANA.

Bâtisses de l'Université, au coin des rues Commune et Baronne, Nlle-Orléans.

AVIS AUX CANDIDATS DEVANT ETRE ADMIS.

Les étudiants qui désirent se faire admettre dans cette institution se présenteront pour le moment, au Dr. JAMES BURNS, tous les matins, excepté le dimanche, de 10 heures à midi, à l'effet de subir un examen. Les examens auront lieu dans la salle de l'académie des Sciences.

La loi exige que les élèves, pour être admis, habitent l'Etat, soient âgés d'au moins douze ans et aient une bonne éducation anglaise. Le cours comprendra, principalement, les arts et les sciences applicables au progrès de l'agriculture et de l'industrie, sans que la littérature soit négligée. Une école de dessin et une école de chimie pratique et agricole ont été organisées pour une session d'été.

La presse de l'Etat est priée de répandre ces renseignements dans les paroisses.
THOS. NICHOLSON, D. M.
Président du comité d'instruction.
15mai—14f

Compagnie du Chemin de Fer de la rue du Canal, du Parc de la Ville et du Lac,
AU NO. 26, RUE ST-CHARLES.
OFFICIERS—J. S. SMITH, Président.
J. H. HANDY, Vice-Président.
DIRECTEURS:
WILLIAM HENRY, W. H. BELL,
J. S. SMITH, WM. FAGAN,
JOS. RAMOND, T. H. HANDY,
R. M. HARRISON; Secrétaire.
Des livres de souscriptions pour le reste des actions sont ouverts, aux bureaux de la Compagnie: au bureau T. H. HANDY, No. 44 de la rue Royale, et à celui de J. S. SMITH, No. 73 de la rue Front.
Nouvelle-Orléans, 10 mai 1874. 12 mai—12f.

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,
27mars—au 12 juillet A bon marché!

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & Co.
Au No 168, de la rue du Canal.
Reçoivent en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées et des Stores, de genres nouveaux et élégants.
Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits. 12mai—1m PP.

E. BOISSET, TAPISSIER,
135..........rue Royale..........135
LA seule fabrique d'élastiques pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25 et au dessus garantis. Matelas sur commande, etc., etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs.
12mai—1m.

LAGERBEER DE MILWAUKIE
A 5 CENTS LE VERRE,
Au salon de HUGO REDWITZ,
15 mai—6f No. 132 de la rue de la Commune.

ON désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 60 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage peut servir à l'achat d'une machine de première classe. Nous faisons l'échange de machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des améliorations pour toutes les machines. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal. 10mai—1m

AUX ÉTRANGERS.

LES ÉTRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No. 33 de la rue Carondelet, N. O. Boite 2027 du bureau de la poste. 10mai—3m.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
TAXES DE VILLE ET D'ETAT
des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par BARNETT & CAMMACK, Courtiers,
10 mai—1m Au No 12 de la rue Carondelet.

Ecole Classique et Commerciale.
L. A. de MONTLUZIN, Directeur.
CETTE Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:
Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an.
" Commercial, $350
" Classique, $400
Frais d'entrée (extra charge) 10
Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Montluzin, Baie St-Louis.
12 mai—1m. Baie St-Louis, 13 mai 1874.

Bureau pour le Placement des ACTIONS DU Milneburg Railroad Company.
LE soussigné annonce au Public qu'il est prêt à recevoir les souscriptions pour le Railroad, et à donner toutes les informations désirables.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1874. F. FERNANDEZ.
Bureau, Nos. 101 et 103 Coin Conti et Passage de la Bourse. 14 mai—10f

Avis.
Le soussigné informe le public que toute procuration, par lui accordée jusqu'ici, est dès ce jour retirée.
C. H. TANEY.
No 48 rue de l'Union
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1874. 1ermai—15f

Avis.
LE DR CANTRELLE a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à dater d'aujourd'hui, 12 mai, il donnera des consultations tous les jours à la pharmacie Leveaque en face la grille des Casernes.
Résidence 545, rue Royale entre Port et St. Ferdinand—Office de 3 à 4 heures.
12 mai—Ma J D

46.....RUE DE CHARTRES.....46
M. BOCHET,
Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés
D'ARTICLES DE MODES
Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"
A 50 pour cent
Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coutant, avant son départ pour France, à la fin de mai:
400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames
400 caisses Pailles Dernier genre,
800 cartons Fleurs Beau choix;
1000 cartons Rubans
Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, à rais, Taffetas bien assortis en couleur et en nuances depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c., &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Shérry, huiles d'olives,
Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
29mars—6m

L'Hôtel de la Grand'Ile.
S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874
C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.
Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là; par le bâteau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.
16mai—3m B. MARGOT Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et où l'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans.
8mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE
A PARIS.
12.....RUE CASTIGLIONE.....12
Près des Tuileries.
Appartements et chambres meublés. Excellente table et service à prix réduits.
S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements. 10mai—6mois

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
26 fév—1an

D. H. HOLMES,
155 rue du Canal......et 15 rue Bourbon.
NATTES CANTON.
Le soussigné vient de déballer UN ASSORTIMENT COMPLET DE VÉRITABLES NATTES CANTON.
D. H. HOLMES,
Aux Nos. 155 de la rue du Canal et 15 de la rue Bourbon. 14 mai—6f P.P.

Culture de Jute.
LA Jute peut se semer presqu'à la Mi-Juin et dans les terres inondées; produit un textile abondant, et en demande illimitée, chasse les chenilles du Coton.
Cette culture peut rapporter plus qu'aucune autre; peu de travail après les semailles jusqu'à la récolte, qui se fait en trois ou quatre mois.
Dépôt de Graines chez A. TESSON, 56 RUE ROYALE.
17mai—6f

AVIS PUBLIC.
Comité de Distribution.
DUNCAN F. KENNER, Chairman.
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.
Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité. 25avril—PP

AVIS PUBLIC.
Comité de Secours en général.
HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.
JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. U. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
B. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY.
Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.
25avril—PP

PATRONS OF HUSBANDRY.
Districts Inondés.
Les présidents des GRANGES subordonnées, sont invités à convoquer des assemblées immédiatement et envoyer une liste de tous les membres qui ont besoin de secours. Ils voudront bien faire savoir tout ce dont ils ont besoin, car on croit que nous recevrons de l'aide de tous les patrons des Etats-Unis. On pense pouvoir trouver, sur les hautes terres hautes, des semences pour les personnes que les eaux empêchent de faire une récolte. Il faut donner exactement les noms, la localité et le nombre de celles qui désirent être transportés ailleurs; faire savoir l'espèce et la quantité de grains dont ont besoin celles qui désirent rester où elles sont. Les patrons sont priés de veiller à ce que les demandes ne viennent que des personnes qui sont réellement dans le besoin, et de donner une liste des fermiers de la localité qui ont besoin de secours.
Le comité exécutif des Granges de l'Etat se réunira dès que les ports et les chemins de fer auront été réparés et les demandes leur seront soumises par le soussigné,
N. D. WETMORE,
Secrétaire des Granges de l'Etat.
Tiroir 492 du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 1mai—1m

AYANT VENDU MON INTÉRÊT dans la Boutique de Barbier No 26 rue St-Charles, à mon ancien associé, M. CHARLES TROUILLY, je fais savoir à mes anciens habitués que j'ai transporté mon établissement de l'autre côté, en face, et que je suis actuellement le seul propriétaire des deux Boutiques de Barbier connues sous la dénomination de ST CHARLES, dont l'une est au premier étage et l'autre au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles. Je prie donc mes clients de ne pas confondre ma propre boutique avec les Messieurs sur la rue St-Charles. Dans ces deux établissements je porterai toutes mes attentions habituelles aux personnes qui me favoriseront en m'accordant leur patronage.
9mai—1m. DMJ B. PETITE.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord,
No 351 de la rue Julie.
Bureaux de l'Agent Spécial pour le Fret.
Nlle-Orléans, Lne, 7 mai 1874.
AVIS SPÉCIAL AUX EXPÉDITEURS.
LA COMPAGNIE reçoit du fret pour toutes les stations de chemins de fer et toutes les villes du **Nord**, de l'**Est** et de l'**Ouest**, excepté pour l'**Arkansas**.
Un contrat spécial devra être fait avec J. G. MOREY (agent chargé des contrats) au No 22 de la rue du Camp, pour l'expédition du fret jusqu'aux points désignés et ceux situés à l'Est de **Meridian** et au sud d'**Atlanta**. Chaque expédition devra être accompagnée d'une copie du contrat.
Le fret doit être marqué lisiblement et porter, en plein, le nom du consignataire et le lieu de destination.
La poudre et l'huile de charbon sont reçus les lundis.
E. A. BURKE,
8 mai— Agent pour le fret.

AUGUSTE CARROUCHÉ, SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGE.
30.....Rue de Chartres.....30
VIENT de recevoir et offre à vendre à des conditions libérales, un assortiment complet de médicaments français, parmi lesquels:
Huile de foie de Morue. De Jongh, Fauré, Hogg, Chevrier.
Sirops. Aubergier, Briant, Gally, Lamouroux, Bonjean, Churchill, Pepsine, Morue, Digitale, Portail et autres.
Vins. Quinium, Absolu au quinquina, Mottier, de Pepsine Boudault, de Seguin.
Antiglaireux. Tamar indien.
Perles de Clertan. Assafœtida, Castoreum, Ether, Therebenthine, Valériane.
Capsules. Mothes, Raquin, Ricord, Mathey Caylus, Matico, Clarke.
Granules. Acide arsenieux, Digitaline, Cicutine, Valérianate d'atropine, Aconitine.
Cigarettes contre l'Asthme. Levasseur, Espic, Indiennes Grimault, Ducros Elexir.
Pilules.—Blancard, Vallet, Frank, Colbert, de Santé, Laville.
Dragées.—Collas, Pelletier, Gelis Conté.
Injections.—Brou, Ricord, Matico, Cadet.
Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé. 24avril—1m,

KIRSCH.
En Caisses et en Futailles.
EN débarquement du navire La Comtesse Duchatel et en entrepôt de Douane.
AUSSI: 5 futs fromage de Gruyère.
A vendre par V. BATTALORA,
10mai—2a 18&19 rue Dumaine

Avis aux Contribuables.
BARNETT & CAMMACK COURTIERS.
AU No. 12 de la rue Carondelet, continueront à payer, aux taux les plus bas possible, les taxes d'Etat et les taxes de ville. Ils achètent et vendent toute espèce de scrips d'Etat, de ville et d'écoles. 25avril—1m

Avis Important aux Contribuables.
JE paierai les taxes de ville et d'Etat antérieures à 1874, aux taux les plus bas possibles.—Je vendrai les mandats aux conditions les plus libérales et en sommes au gré des acheteurs.
C. B. SOARES,
25avril—1m. au No 32 de la rue St-Charles.

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT
Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que la maison
C. Jaubert & Co.
20.....CHARTRES.....20
Reçoit journellement des marchandises achetées aux encans de New York pour du comptant et qu'elle vend de même à un bon marché exceptionnel.
Les acheteurs au comptant se souviendront du No. 20, DE LA RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS.
19avril—2m PP DMaVe1m

A l'Enseigne de la Grosse Pipe.
P. E. SARRAZIN,
Marchand de TABAC à Fumer, Priser et Chiquer.—PIPES, etc.
RUE DECATUR (anciennement Vieille Levée), 280, entre Ursulines et Hopital.
7avril—1m

Pois de la Caroline.
2000 sacs CAROLINA CLAY PEAS en magasin et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN B. LAFITTE & Cie.
20avril—1m. 187, rue Gravier.

JNO. G. WIRE, ENCANTEUR.
EMMAGASINAGE DE MEUBLES, &c., Au No 169, de la rue Poydras.
LA maison de change du transfert, de l'emballage, de l'expédition, de la réparation ou de l'emmagasinage des meubles et des objets de ménage, à des prix modérés. S'adresser au FURNITURE AUCTION MART, No 169, de la rue Poydras. 6mai—1m

Propriétés à vendre et à louer.

Grocerie à vendre.
Vente pour changement d'affaires.
GROCERIES. Une GROCERIE bien achalandée et faisant de bonnes affaires, située dans le Troisième District de cette ville.
Pour les conditions s'adresser chez M. F. N. CANTON. Nos 103 & 105, Vieille-Levée.
16 mai—5f.

A Vendre
POUR changement d'affaires, une Grocerie située dans un bon quartier du Second District. Pour références, s'adresser chez M. P. V. CANTON, Nos 103 et 105, rue Vieille Levée.
8 mai—10f.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 MAI—CLASSE No 118.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
16	19	54	37	66	48	22	77	76	9	14	12	62

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public, et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 19 mai 1874.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Pour la Havane.
Le brick américain J. M. BURNS, de première classe, capitaine P. A. Frenty, ayant la plus grande partie de son chargement partira sous peu.
Pour reste de fret ou passage (excellents chambres) s'adresser à M. PUIG & CO.
15 mai—7f Au No. 67 de la rue de la Douane

Habillements aux Prix Coûtants!
Habillements aux Prix Coûtants.
VU les mauvaises affaires et la rareté de l'argent, nous offrons, en ce moment, notre immense stock d'habillements et de lingerie de printemps et d'été, pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons, aux prix coûtants, et au-dessous des prix coûtants au comptant seulement.
Les acheteurs en gros offrant des billets approuvés obtiendront chez nous de grands avantages.
Qu'on vienne s'en assurer.
GARTHWAITE, LEWIS & MILLER,
Au No. 100 de la rue de la Commune, en face du City Hotel.
18avril—1m

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elles ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en argent en 1872 et la médaille en argent en 1873. avril—1an.

BEAUX MEUBLES AUX PRIX COÛTANTS.
Désirant nous retirer des affaires, nous offrons AUX PRIX COÛTANTS, notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, acajou et noyer.
D. KELHAM & Co.
Au No. 36 de la rue Royale.
5 avril—3m.

A. Billet & Co,
FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES ... Les personnes qui désirent vendre leurs Meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à eux qu'ailleurs. M. Miramon, au No. 35 de la rue St-Louis, près de la rue Royale ... Ils se chargent également des déménagements, de la réparation, de l'emballage des meubles. Matelas à rembourrer ... 30 avril—6m.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey ... Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 17 juillet—1an

SALSEPAREILLE D'AYER.
Elle est, partout, connue comme l'un des plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a fait que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et ses guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et cependant elle extirpe du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui y ont résidé depuis des années.
On lui doit des cures merveilleuses de scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac, et du foie. Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies telles que l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses auxquelles les femmes sont sujettes la débilité et la leucorrhée—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.
La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Même quand on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.
PRÉPARÉE PAR
LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.
Et en vente chez tous les Pharmaciens.
11 oct—1f C.

EST'D 1858
DOOLEY'S YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD.
La Poudre Levain de Dooley Est parfaitement Pure et Saine.
La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boîtes qui ont le Poids Plein.
La Poudre Levain de Dooley Fait de Jolis Biscuits et Rolls.
La Poudre Levain de Dooley Fait de Délicieux Muffins, Pains de Siegle, &c.
La Poudre Levain de Dooley Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gateaux jolis, légers et sains.
La Poudre Levain de Dooley Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.
La Poudre Levain de Dooley Est la plus Économique parce qu'elle a le poids plein.
La Poudre Levain de Dooley Est garantie et satisfera l'acheteur.
Demandez La Poudre Levain de Dooley et ne prenez pas d'autre.
La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boîtes en fer blanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.
Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et quant au poids. A vendre en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.
DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW-ST. NEW YORK.